

à l'ambassadeur de la République, à Constantinople, d'ouvrir avec le divan des conférences spéciales, ayant pour but de réunir en un vaste recueil officiel, les capitulations et traités intervenus entre la France et la Porte ottomane, et de faire de ce recueil la loi authentique des parties.

" Nous suivrons avec intérêt ces conférences d'un nouveau genre. Nos droits reposent sur des bases inattaquables et dont l'origine remonte à quatre siècles. François I est le premier de nos rois qui ait fait des traités avec la Porte. Il obtint, en 1535, de Soliman II, les premières capitulations en faveur du commerce et de la religion catholique dans le Etats du grand-Seigneur; c'est de cette époque que date le protectorat français. En 1604, le roi Henri IV obtint du sultan Achmet I, le renouvellement des capitulations précédentes avec de nombreuses additions. Plus tard, Louis XIV obtint du sultan Méhémet IV des concessions plus importantes encore, qui furent renouvelées sous les rois ses successeurs. Enfin, un traité solennel conclu entre la République Française et la sublime Porte, le 25 juin 1802, garanti, à tout jamais, l'exécution des traités antérieurs, étend et interprète ces traités.

" Ce qu'il y a de remarquable dans ces capitulations, c'est l'importance que la France attache aux intérêts des populations catholiques qu'elle traite comme ses nationaux. Tout ce qui est catholique est en quelque sorte français. Les instructions de nos ambassadeurs et de nos agents dans le Levant étaient toutes dans ce sens. " Souvenez-vous, écrivait " Aubert Dubuyet, ambassadeur de la République, le 10 " juin 1793, au premier ministre de Sélim III, que les droits " des catholiques sont les droits de la France et que nous " ne souffrirons jamais que vous fermiez leurs églises, au mé- " pris des traités que la France a garantis, et que vous les pri- " vriez ainsi de la plus précieuse des libertés. " Ces paroles sont remarquables. Elles résument le principe de notre puis- sance en Orient, principe auquel nous ne devons pas laisser porter atteinte, si nous ne voulons pas perdre peu à peu, l'influence du nom français. "

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 13 OCTOBRE 1848.

DISCOURS DE M. O'REILLY.

Nos notes sur les discours de M. O'Reilly sont moins nombreuses que sur celui de M. Chiniqny. Néanmoins nous croyons que nous en avons suffisamment pour donner une idée favorable d'un discours qui, comme nous le disions vendredi dernier, a été tout à tour écouté dans le plus grand silence et couvert d'applaudissements unanimes. Voici ce discours :

Messieurs,

Je me présente devant vous, Messieurs, dans un moment où vous êtes réunis pour célébrer le centenaire de la fondation de la ville de Montréal. C'est une circonstance qui nous donne l'occasion de réfléchir sur le passé et de nous occuper de l'avenir. C'est une circonstance qui nous donne l'occasion de réfléchir sur le passé et de nous occuper de l'avenir. C'est une circonstance qui nous donne l'occasion de réfléchir sur le passé et de nous occuper de l'avenir.

Dans ce moment une nouvelle lumière brille pour nous. C'est une lumière qui va s'étendre par tout le pays, ce magnifique Canada qui mérite bien qu'on le salue. Cette lumière va être la consolation de bien des inéres affligées, elle va porter quelque consolation dans le cœur de bien des pauvres femmes, qui pleurent et gémissent. Car soyons en sûrs, la même lumière fera ouvrir les yeux à bien des malheureux plongés dans l'intempérance, et les engagera à s'éloigner à toujours des boissons enivrantes. Ce sacrifice, qu'ils vont faire, faites-le vous-même, mes bons amis, c'est notre intérêt et notre devoir à tous.

Depuis que je vous ai vus et parlé la dernière fois, j'ai eu le plaisir et la satisfaction de parcourir la plus grande partie du Canada, ce beau pays aux grands rivières, aux grands lacs, aux grands fleuves, et aux forêts séculaires. Mon cœur a battu de joie, mon âme a béni le Seigneur, à la vue du spectacle nouveau qui s'est offert à mes regards étonnés. Là en effet j'ai vu régner la tempérance, la prospérité et le bonheur, où quelques années avant il n'existait que malheurs, désolation, misères. Il n'y a donc pas de doute que du succès de la tempérance œuvre magnifique et sainte, dépend en grande partie la prospérité et la félicité future des Canadiens et du Canada; du succès de cette sainte croisade contre le vice honteux de l'ivrognerie, dépend le bonheur de chacun de nous. Je vous le demande en effet pères de famille, vous qui avez déjà parcouru une longue carrière. Vos cheveux blancs attestent que vous avez déjà vécu de longues années. Maintenant donc que, dépouillés de tous les attributs de la jeunesse, vous voilà penchés sur le bord de la tombe et prêts à y entrer pour une éternité, regardez en arrière, faites un retour sur le passé, et dites-moi, quelles sont les années de votre vie dont le souvenir vous est le plus cher? Ne sont-ce pas celles où, vivant selon la loi de Dieu, vous étiez sobres et tempérants? Et quelles sont celles qui vous sourient le moins? Ne sont-ce pas celles que vous avez passées dans l'usage des boissons et le vice honteux de l'ivrognerie? Répondez-moi encore : si vous étiez sobres, de quel employez-vous votre pauvre illo? Ne la contemplez-vous pas avec joie et contentement, tandis que, si vous êtes intempérants, vous la regardez avec chagrin et affliction? Et pourquoi cela? Oh! c'est que dans le premier cas, vous n'avez rien à vous reprocher à son égard; tandis qu'au contraire dans le second, vous vous souvenez de l'avoir fait souffrir par vos débâches et vos actes d'intempérance de toutes sortes.

Mes bons amis les orateurs qui m'ont précédé, se sont étendus fort au long sur le bonheur domestique, qui existe au sein des familles qui sont sobres et tempérantes. Inutile de revenir là-dessus, on ne pourrait mieux dire. D'ailleurs, je le sais, vous êtes maintenant tous convaincus des malheurs qui sont les résultats de l'intempérance, et de la félicité qui accompagne toujours les habitudes de sobriété et de tempérance. Puisqu'il en est ainsi, puisque nous reconnaissons l'utilité et la nécessité de cette belle et grande œuvre, irions-nous encore déshonorer par l'ivrognerie nos cheveux blancs devant Dieu, devant la religion, devant la patrie? Non; quand la religion nous prie de renoncer à l'usage des boissons, quand la patrie ne nous fait pas un appel moins pressant, aurions-nous à cœur assez peu de patriotisme, aurions-nous assez d'égoïsme, aurions-nous enfin assez peu de respect pour les avis que nous donne la religion, pour oser persister dans des habitudes vicieuses? Encore une fois je dis pour vous tous que non. Car si vous êtes vieux, mes bons amis, vous serez ce sacrifice que l'on vous demande; ce sera en quelque sorte un achat pour la juste peine de vos fautes. Citoyens de toutes origines, citoyens de toutes conditions,

tous, je vous le demande, aimez-vous votre pays? Vous répondrez que oui. Vous aimez donc aussi vos frères, jeunes comme vous, et vos frères qui sont maintenant des vieillards? Je n'avais pas besoin de votre réponse; vous me l'aviez déjà donnée en une autre occasion, et puis je sais ce qu'est votre cœur. Aussi, puisque cet amour est dans votre âme mes amis, souvenez-vous qu'en ce moment votre pays vous regarde, vos concitoyens ont tous les yeux sur vous. Ils attendent que vous vous décidiez soit à être tempérants, soit à vivre dans la fange de l'ivrognerie c'est à vous à choisir, décidez quelle cause doit triompher. Décidez lequel des deux aime mieux son pays; ou de celui qui ruine sa famille, ruine sa santé et dissipe sa fortune à boire et à s'enivrer; ou de celui qui vivant dans la sobriété, s'abstient des boissons, et emploie toute son énergie, tout son talent, et toutes ses forces à servir la cause de la patrie. Décidez quel lieu est un lieu béni et chéri de Dieu; ou de l'auberge qui fournit la boisson à grands flots et qui sert par là à troubler la paix des familles et à perdre à tout jamais ici-bas, et pour l'éternité des âmes immortelles; ou de la maison du père de famille qui s'emploie à servir Dieu et à faire le bonheur de ses proches en vivant dans la tempérance et la sobriété. Décidez encore si ceux qui distribuent ces liqueurs enivrantes à leurs frères en sont les vrais amis; si ceux qui fréquentent les cantines, et les auberges sont de bons et utiles citoyens.

J'enfonce du Canada, depuis que je suis dans mon pays d'adoption, je me suis dévoué avec tout mon être à procurer votre bonheur, et celui de votre pays, qui est maintenant le mien, et que je chéris du fond de mon âme. Ce dévouement de ma part a dû encore s'accroître (s'il se peut) lorsque mon pays natal a contracté envers le Canada une dette de reconnaissance, dette qu'il ne pourra jamais acquitter. Je vous ai déjà remercié pour les services et la protection accordés par vous aux enfants orphelins de mes frères d'Irlande. Ces pauvres petits malheureux, vous les avez accueillis dans vos demeures, vous les avez serrés contre votre cœur vous leur avez donné place au foyer domestique, vous en avez fait vos enfants. Je vous en remercie de nouveau pour mon pays et pour moi; et si ma reconnaissance ne semble pas égale aux services rendus, prenez-vous en à la faiblesse de l'homme, mais n'en accusez pas mes sentiments, car vous le savez, il est des choses qui se sentent bien, mais qui ne s'expriment pas de même. Cette conduite admirable de votre part m'impose de nouveaux devoirs; je me suis dit que je devais servir de toutes mes forces ce Canada qui agit si bien envers mon pays, la trop malheureuse Irlande. C'est là le motif qui m'a amené devant vous, et en plaçant la cause de la tempérance parmi vous, je crois vous servir et travailler à votre bonheur. La colonisation des Townships est une œuvre magnifique, à laquelle je me suis dévoué tout entier aujourd'hui; il faut unir à cette belle œuvre, celle de la tempérance. Elles doivent marcher unies, elles doivent prospérer en semble. Vous les aiderez donc de tout votre pouvoir, parcequ'elles sont toutes deux dans votre intérêt et dans celui de votre pays. Si dans vos efforts vous venez à faiblir, rappelez-vous ces dernières paroles que je vous adresse " vous travaillez là pour la cause de la religion pour la gloire de votre beau pays. "

A QUI DE DROIT.

Individue du Rédacteur des Mélanges Religieux. La question de la convocation vaut autant aux yeux de ses lecteurs que celle de tout autre rédacteur, aux yeux de ses propres lecteurs. Quant au diable familier, nous pensons que, s'il existe, il ne s'inquiète pas fort de tout ce que l'on peut dire de lui. Enfin, pour le fin-à qui déchiffre l'énigme, nous ne doutons pas qu'avec un peu d'étude il ne parvienne à donner quelque réponse satisfaisante à ceux qui l'interrogent, et, ne rende par là un grand service à certains gens, qui par le temps qui court ne savent, pour plusieurs causes, où donner la tête.

Le Morning Chronicle de Québec du 11 Octobre dit: Nous apprenons de bonne autorité, que le parlement s'assemblera le 22 novembre pour la dépeche des affaires. Le Québec Spectator dit que c'est le 23. Peut-être que quel- qu'éditeur dira que ces journaux sont sorciers, ou que le diable le leur a dit.

JOURNAUX D'AGRICULTURE.

Le journal anglais et le journal français d'agriculture ont été expédiés aux abonnés, mais il parait que les souscriptions ne rentrent pas fort. Nous sommes donc prié de faire un appel aux abonnés à ces journaux d'agriculture, et de les inviter à payer sous le plus bref délai possible le montant de leurs souscriptions. Nous espérons que l'on répondra à l'appel de la société d'agriculture; car il n'y a là que justice.

Nous sommes fâché que nos notes ne nous permettent pas de donner le discours anglais prononcé après celui qui précède. Que nos lecteurs sachent cependant que dans ce second discours, M. O'Reilly ne s'est pas moins distingué que dans le premier dont nous ne pouvons ici donner qu'une idée bien imparfaite.

COLLÈGE DE L'INDUSTRIE.

On nous a prié de reproduire de la Minerve un article communiqué, au sujet de l'enseignement du collège Joliette d'Industrie. Nous le faisons avec plaisir, car nous sommes en faveur de l'éducation et nous voulons faire tout ce que nous pouvons pour l'aider et la rendre populaire parmi nos concitoyens. L'article en question nous paraît un bon article et fait avec raison l'éloge du collège de l'Industrie, auquel le District de Montréal devrait certainement envoyer son contingent d'élèves. Néanmoins nous croyons que l'auteur de l'article, malgré le respect qu'il entretient pour la haute éducation de nos collèges, aurait pu en parler encore avec plus d'avantage. Car bien que pour notre part, nous soyons en faveur d'une éducation commerciale, pratique, etc., etc., nous croyons (et nous ne sommes pas le seul à le croire) que nos collèges n'ont pas de réforme à subir dans le sens pratique, au moins généralement parlant. Tout ce qui est à désirer c'est qu'il s'établisse (comme à l'Industrie) des maisons d'éducation qui puissent servir d'intermédiaire entre l'école élémentaire et la haute maison d'éducation. Une fois ce point obtenu, nos grandes institutions collégiales retrancheront leurs classes élémentaires qui se feraient dans

les institutions intermédiaires comme le collège Joliette, et nos collèges, séminaires, universités augmenteraient encore le nombre des branches qu'ils enseignent, et pousseraient plus avant celles qu'ils professent déjà. Avec ces quelques remarques, nous laissons la parole au correspondant de la Minerve :

" Une personne digne de foi, qui vient de faire tout récemment encore, la visite de cet établissement canadien, fruit du zèle et de l'esprit d'entreprise du citoyen généreux dont le nom figure en tête de cet article, nous a communiqué sur cette institution, des renseignements dont nous croyons devoir faire part à nos lecteurs. Un système d'éducation concernant l'enseignement des sciences pratiques de celles par conséquent, qu'il importe le plus aux masses de posséder et d'acquiescer en peu de temps et à peu de frais, serait un système destiné à rendre à la société le plus grand de tous les services, celui de la diffusion des connaissances utiles parmi tous ses membres. Or, ce système que tout homme ami de son pays devrait avoir à cœur de voir encourager, nous le trouvons dans le plan d'étude annoncé dans le programme des classes de cette institution, publié dans notre feuille de l'an dernier, et qui a si bien réussi pendant l'année scolaire expirée. Au moyen de ce système d'enseignement où les deux langues vivantes de ce pays sont mises sur un pied d'égalité réciproque, le pupille, pour peu qu'il ait d'aptitude à apprendre, peut, au bout de deux années d'études entrer dans la société avec des notions suffisantes de la grammaire, de l'arithmétique, de la géographie, de l'histoire, de la tenue des livres, de l'agriculture et de la botanique, pour occuper ensuite une position honorable dans un bureau de commerce, ou pour pouvoir se livrer avec avantage à l'exercice de l'agriculture ou de quelque art ou métier; et à l'expiration des cinq années qui complètent le cours d'études, et pendant lesquelles on enseigne la littérature, l'éloquence et les sciences positives, ce même pupille (avec un cours abrégé de la latinité) qu'il lui est loisible de suivre, immédiatement après dans le même collège, peut embrasser une profession libérale quelconque, avec honneur pour lui même et avec succès pour la société qui doit le recevoir dans son sein. Il est peu de parents, croyons-nous s'il réfléchissaient attentivement aux avantages immenses qu'une pareille institution est destinée à procurer à leur enfant, en si peu de temps et à si peu de frais, qui ne s'empressassent de les envoyer en masse à ce collège qui par les facilités de communication qu'offrent maintenant les nombreux bateaux à vapeur qui exploitent notre majestueux fleuve dans cette direction, et aussi par la modicité du coût de l'enseignement, présente deux recommandations de plus au public pour son encouragement. Surtout dans la crise monétaire actuelle. Sans parler du prix du logement et de l'enseignement qui n'est que \$3 par année, on nous informe qu'il se trouve dans l'endroit d'excellentes pensions pour les élèves à des prix beaucoup moindres que ceux que peuvent coûter leur nourriture et entretien chez leurs parents mêmes, surtout pour ceux qui demeurent à la ville. Un autre motif bien puissant et qui militent en faveur de cette institution, c'est la facilité de communications que doit offrir, l'an prochain, la mise en opération du chemin à lisses de St. Laurent et du village d'Industrie, entreprise qui est destinée à faire de cet endroit une petite ville qui, tôt ou tard, devra porter le nom de son fondateur, M. Bartholomée Joliette, et qui va tout à l'heure à mettre cet endroit important à la porte de la capitale du Canada.

Nous ne désirons certainement pas blâmer l'enseignement de la langue latine dans nos maisons d'éducation; cette branche est indispensable, surtout dans l'étude de la théologie et des professions élevées, telles que le droit et la médecine; mais ce que nous croyons c'est que dans un pays comme le nôtre, on ne devrait pas passer légèrement par dessus l'enseignement des deux seules langues vivantes, pour ainsi dire, du Canada, pour reléguer un élève pendant des 8 années consécutives, sur la poussière des bancs, et pour fatiguer sa mémoire et ses facultés intellectuelles par des recherches aussi longues et aussi pénibles sur l'étymologie des mots puisés dans l'étude d'un idiome dont la connaissance approfondie ne peut pas être considérée comme essentielle à l'éducation d'un jeune homme dans ce pays. Il était bon que des réformes fussent introduites sous ce rapport dans le système d'enseignement de quelques unes de nos institutions et nous croyons que le collège Joliette est du nombre de ceux qui donnent l'exemple de ces réformes. Les professeurs qui en sont à la tête sont parfaitement recommandables; et ceux qui ont été témoins des progrès de leurs élèves, aux derniers examens publics, se sont convaincus que ces messieurs sont au niveau de la tâche qu'ils ont entreprise, de mettre ce système à exécution dans tous ses détails. La musique et le dessin sont enseignés régulièrement, et une bibliothèque choisie sous tous les rapports y est laissée à l'usage des élèves.

La rentrée des élèves pour l'année courante vient de se faire en septembre. Le local a été considérablement agrandi, et le plan des études amélioré de nouveau par l'ouverture d'un cours complet de littérature. Nous n'avons donc plus qu'une recommandation à faire, c'est d'y envoyer en foule les enfants comme par le passé. Qu'on en fasse l'essai pendant un an, et nous pouvons garantir sur la foi des enseignements qu'on nous donne, que les enfants en reviendront satisfaits, eux aussi, sous le double rapport, et des connaissances qu'ils auront acquises, et de la santé que le climat salubre de la campagne leur aura procurée. — Com.

CHANGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

DANS LE DIOCÈSE DE MONTRÉAL. 1848.

- M. J. Desautels de la cure d'Aylmer à celle de Rigaud.
M. J. Dallaire de la cure Rigaud à celle de St. George.
M. V. Plinguet de la cure St. George à celle de St. Scholastique.
M. C. Champoux de la cure St. Bruno à celle de St. Anne des Plaines.

- M. O. Giroux de la cure Ste. Anne des Plaines à celle de St. François de Sales.
M. V. Filantreault de la cure de Ste. Hilaire à celle de l'Île du Pads.
M. E. Lecours de la cure de l'Île du Pads à celle de St. Aimé.
M. A. Ternet, du Sém: de St. Sulpice à la cure de St. Charles.
M. J. Chévoigny, du vicariat de Vaudreuil à la cure de Ste. Anne du bout de l'Île.
M. J. O. Giroux, assistant curé à Longueuil.
M. Hicks, du vicariat de Chambly à la mission de Stukely.
M. J. B. Champeaux du vicariat de St. Lin à la mission de Standaud.
M. E. J. Leblond desservant les missions de Milton et de Granby.
Edm. Cullinan, desservant les missions de Sterrington et Emmingford.
M. J. J. Prince, des Townships de l'Est au Sém: de St. Hyacinthe.
M. Daudet, du S. C. de St. Vincent au Sém: de Montréal.
M. L. Lenoir du vicariat de St. Denis au Sém: de Montréal.
M. W. Clément, du vicariat de St. Pie à celui de St. Vincent de Paul.
M. A. Dupuis, du vicariat de Terrebonne à celui de l'Assomption.
M. L. Pominville, du vicariat de l'Assomption à celui de St. Lin.
M. M. Piette, du vicariat de Sorel à celui de St. Athanase.
M. L. Beaudry, du vicariat de St. Remi à celui de Sorel.
M. C. Dubé du séminaire de Ste. Thérèse à St. Remi.
M. C. Marsolais, vicaire à St. Polycarpe.
M. F. J. Cénas, vicaire à Chambly.
M. J. Dequoy, vicaire à Sorel.
M. P. Lafance a laissé la cure de St. Aimé et M. J. Lagorec celle de St. Charles, pour diriger des hospices de charité. M. F. Bonin a également quitté la cure de Ste. Scholastique, pour diriger des maisons d'éducation qu'il y a fondées, et A. Brail est chapelain du couvent des Sœurs des SS. NN. de Jésus et Marie à St. Timothée.
M. François X. Maroux, M. Lamare se sont retirés à l'hospice de St. Joseph, près l'Évêché, comme infirmes.

(Correspondance particulière des Mélanges.)

QUÉBEC, 12 octobre 1848.

M. le Rédacteur,

Pendant que je me trouve à Québec, notre vieille et antique capitale, j'en profite pour vous écrire un mot à la hâte. Ce ne sont pas des discussions politiques que je vais entamer; ce sont les rédacteurs seuls que je charge de cela pour le quart d'heure. Je me contenterai donc de vous donner les quelques nouvelles qui sont à ma connaissance.

Son Excellence, le commandant des forces, Sir Ben jamin D'Urban est arrivée en cette ville ce matin à bord du John Mann. S. E. était accompagnée de son secrétaire le capitaine Kirkland, et vient de Sorel pour faire une tournée d'inspection.

Ce matin, le même steamer a ramené à Québec l'honorable R. E. Caron, j résident du conseil législatif, qui était monté à Montréal pour affaires ministérielles. On nous dit que l'hon. Caron doit de nouveau monter incessamment à Montréal. — On continue à croire ici que le Parlement s'assemblera vers la fin-novembre.

Chose fortunée! le John Mann a rendu à Québec les principaux membres de la faculté médicale de cette ville. Tous ces bons messieurs étaient allés dans la capitale se réunir en assemblée générale, et ils paraissent en être bien satisfaits. Sans doute que les journaux de Montréal donneront bientôt quelques détails au sujet de cette occasion. Qu'il me suffise à moi de faire remarquer à passat toute l'utilité de semblables réunions. Elles servent, en effet, d'abord à la propagation des sciences et à leur perfectionnement; elles apprennent ensuite aux individus à se mieux connaître, et contribuent grandement à l'union de tous les membres d'un même corps (ce qui, entre parenthèse, ne s'obtient pas à tout coup d'essai).

La mallo de Montréal, qui devait arriver ici mardi matin, ne nous est parvenue qu'hier matin, grâce à un accident arrivé au steamer Québec, qui a dû se mettre en réparation.

J'apprends à l'instant que M. Eusèbe Lemicux, étudiant en médecine à Québec, a été reçu avant hier médecin. M. Lemicux est un jeune homme de talents, qui sans aucun doute devra recevoir pour cela et pour son assiduité le patronage du public.

Les journaux d'en bas sont arrivés avant hier. Ils portent qu'il était tout probable que les élections à Terrebonne se feraient le 16 du présent mois; la nomination aurait eu lieu mardi dernier.

Aujourd'hui a lieu au marché St. Paul de cette ville une grande foire, où les produits de l'agriculture de l'horticulture et de l'industrie canadienne en général vont être exhibés et réunis. On s'attend à quelque chose de bien bon. Vû l'heure à laquelle je vous écris en toute hâte, je ne puis vous en donner des détails aujourd'hui. Ce sera donc pour mardi.

Le temps est magnifique, quoiqu'un peu froid. Depuis plusieurs jours il ne pleut pas, et la température est fort agréable. Les travaux des champs, qui restaient à faire, vont grand train, et l'on continue d'espérer de tout serrer en parfait état. Ce résultat anticipé, quoiqu'à peu près certain, est fort heureux. Car les affaires sont ici comme à Montréal dans un pitoyable état. La libre navigation et le libre commerce que nous aurons, j'espère, avant longtemps, devront de beaucoup modifier cet état de choses, et rendre à notre commerce et à notre industrie cette activité et cette prospérité qui leur sont si nécessaires.

Je vois par le Journal d'Agriculture français, qui a été reçu ce matin, que les abonnés à ce journal ne s'empressent pas fort à satisfaire à leurs engagements. C'est là quelque chose de déplorable; car si ce journal qui a une vraie utilité venait à tomber faute d'encouragement, ce serait mettre pour longtemps un terme aux efforts de ceux qui travaillent à l'avancement et à la prospérité de l'agriculture. J'ai l'honneur d'être, Votre tout dévoué,

JOSEPH.

Montréal 3 octobre 1848.

Monsieur le Rédacteur,

Je trouve dans le Transcript de ce jour un article qu'il est utile de ne pas laisser passer sans remarque. Ce n'est